

PARTICULIERS
ENTREPRISESTOULOUSE (31)
PARIS (93)

DANS NOS CAMPUS

216H
+ TEMPS EXAMEN

ÉLIGIBLE AU CPF

OBJECTIF

- Acquérir des connaissances permettant le management et la gestion d'un service de sécurité incendie.

PUBLIC

- Toute personne souhaitant acquérir des connaissances permettant le management et la gestion d'un service de sécurité incendie et disposant d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat) qui peut être obtenu par une VAE, ou étant titulaire du SSIAP2 en ayant 3 ans d'ancienneté dans la fonction (attestation employeur).
- Être titulaire du PSC1/SST de moins de 2 ans pu PSEI en cours de validité.

PROGRAMME

Rappel réglementaire : Arrêté du 02 mai 2005 consolidé, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification des services de sécurité incendie des ERP (Etablissements Recevant du Public) et des IGH (Immeubles de Grande Hauteur).

LE FEU ET SES CONSÉQUENCES

- Les principes d'éclosion et de développement du feu.
- Définir et appliquer la réaction et la résistance au feu.
- Mise en œuvre des moyens d'extinction.

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET LES BÂTIMENTS

- Matériaux de construction, Etudes de plans.
- Outils d'analyse

LA RÉGLEMENTATION INCENDIE

- Organisation générale de la réglementation, classement des bâtiments, dispositions constructives et techniques.
- Visites et moyens de secours.
- Accessibilité des personnes handicapées.

GESTION DES RISQUES

- Analyse des risques, documents administratifs.
- Réalisation des travaux de sécurité.

CONSEIL AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

- Information de la hiérarchie, veille réglementaire.

PÉDAGOGIE

- Présentation orale : appuyée d'un document Power Point.
- Mises en situation : visites de sites, exercices incendie, animation d'une formation.
- Travail individuel et en groupe.
- Préparation orale.
- Étude des textes réglementaires.
- Remise d'un support de cours, comprenant la réglementation à jour.
- Lectures de plans, études de cas, recherche des anomalies, visites approfondies de sites.
- Mise en œuvre des moyens d'extinction, échanges d'expériences.

CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SÉCURITÉ

- Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles.

LE MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

- Organiser le service, exercer la fonction d'encadrement.
- Notions de droit du travail, droit civil et droit pénal.

LE BUDGET DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

- Suivi budgétaire du service.
- Fonction achat, maintenance.

ÉVALUATION

- Examen le(s) dernier(s) jour(s) (test QCM, épreuve orale devant un jury, rédaction d'une notice technique de sécurité à partir de plans).

L'emploi en tant que chef de service de sécurité incendie est subordonné au maintien à niveau des compétences de secouriste et à l'obtention de l'habilitation électrique.